FEDEMOT

THE ROAD IS A SCHOOL

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Formations Personnes à Mobilité Réduite

Avec le soutien de la

Wallonie

INTRODUCTION

Convaincu que la prévention passe aussi par la formation pour TOUS les usagers, nous avons mis sur pied des formations pour les personnes à mobilité réduite.

En 2017, nous avions initié des formations pour les personnes à mobilité réduite devant utiliser un fauteuil roulant électrique. Dès 2019, grâce au retour de subsides et aides pour notre initiative, les formations ont pu reprendre. Pour ce faire, il a été nécessaire de nous faire connaitre auprès de certains organismes (Centre de revalidation, A.S.B.L., etc.) nous avons réussi à poursuivre ces formations en 2020 et en 2021 toujours en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Nous nous rendons à la demande et selon nos possibilités chez le particulier trop souvent isolé face à leur « nouveau mode déplacement », isolement parfois aggravé puisque les conditions de voirie ou d'aménagement ne sont pas du tout adaptées à la situation.

Le centre neurologique de réadaptation fonctionnelle de Fraiture-en-Condroz et le centre de revalidation pluridisciplinaire de Esneux ont fait appel à nous pour aider les patients à retrouver de l'autonomie lors de leurs déplacements. Nous avons également eu une proposition de l' A.S.B.L. Fauteuil Volants à Woluwe-Saint-Lambert pour dispenser une formation théorique de 2 heures (code de la route & respect des règles de sécurité routière) suivie de 6 heures de formation pratique sur les techniques d'utilisation en toute sécurité d'un fauteuil électronique, scooter ou tri-ride sur site et aussi en condition réelle.

Via ces centres, beaucoup d'heures de formation théoriques et pratiques ont déjà été effectuées en 2021. Nous avons des contacts dans d'autres centres et hôpitaux afin de poursuivre et accroître cet axe de travail. Outre la partie pratique, nous informons également sur des points de la législation et du code de la route qui concerne ce véhicule (où puis-je rouler, quelle sont les vitesses autorisées, etc.).

Ces formations se déroulent toujours par une première partie théorique ; connaissances du code de la route quant à l'usage d'une voiturette et/ ou d'un scooter électronique, mise en place d'un guide de bonnes pratiques.

Une deuxième partie pratique en intérieure et en extérieure et une dernière formation sur le terrain, en fonction de l'endroit pour pallier à la gestion du stress liée à l'utilisation extérieure du véhicule par des exercices spécifiques en condition réelle.

FEDEMOT prône la sécurité de Tous, nous avons évoqué à maintes reprises la problématique récurrente relative aux usagers dont les chaises roulantes électriques ne sont pas équipées à l'achat chez les bandagistes, de rétroviseurs assurant une conduite sécuritaire sur les chaussées.

Nous avons pris l'initiative ce début d'année 2021 de fournir et de mettre en place des rétroviseurs sur les fauteuils des patients du Centre neurologique de réadaptation fonctionnelle de Fraiture pour qu'ils puissent avoir plus de visibilité lors de certaines manœuvres.

Afin de rendre à certaines personnes à mobilité réduite un maximum d'autonomie nous avons fait l'acquisition d'un fauteuil électrique. Bien entendu tout cela passera par une formation complète tant au point de vue théorique que pratique sur la route.

PLUS D'INFOS ?
Contactez-nous
FEDEMOT
04 235 61 69
bureau@fedemot.be

Nous prônons la sécurité.
Nous y contribuons !

FEDEMOT
THE ROAD IS A SCHOOL

4 rue Defêchereux
B-4031 Angleur
Tél. : 04 235 61 69

bureau@fedemot.be
www.fedemot.be

Avec le soutien de :

Wallonie familles santé handicap AVIQ

Loterie Nationale

FEDEMOT
THE ROAD IS A SCHOOL

L'autonomie pour tous...

...en toute sécurité !

Optimalisez la conduite de votre aide à la mobilité.

Voitures, motos, scooters,... il est toujours recommandé de découvrir la conduite d'un véhicule encadré par un moniteur spécialisé.

Pourquoi en serait-il différent pour **les personnes à mobilité réduite** qui passent d'un fauteuil manuel à un motorisé.

FEDEMOT vous propose gratuitement le savoir-faire de ses formateurs.

Nos animateurs sont à votre entière disposition pour vous informer des points de législation et du code de la route spécifique à l'utilisation des aides à la mobilité.

Tout comme vous former à la conduite spécifique de votre véhicule et ainsi vous assurer un maximum de sécurité lors de vos déplacements.

Intéressé ?

N'hésitez pas à nous joindre via le **04 235 61 69** ou encore via **bureau@fedemot.be**

Une Formation FEDEMOT dans le Centre Neurologique de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture -en-Condroz (CNRF) et le Centre de réadaptation Neuro-Motrice Pluridisciplinaire, CHU Ourthe-Amblève d' Esneux comprend :

1. **Une séance Théorique**

Cette prise en charge se fait par groupe de 6 patients et dure 90 minutes. Elle a pour but d'informer les usagers des mesures spécifiques du code de la route pour l'utilisation de leurs aides à la mobilité motorisées et des dangers afférents à ce mode de déplacement.

Un local équipé d'un rétroprojecteur, d'un écran et d'une superficie capable de rassembler 6 patients et leur aide à la mobilité sont nécessaire au bon déroulement de cette première séance.

2. Une séance Pratique Intérieure

Elle est individuelle et dure environ 60 minutes.
Cette séance se déroule dans notre salle omnisport et permet d'acquérir les bonnes positions de regard par des mises en situation basiques tel un slalom, le passage d'une bordure, des franchissements de carrefour, etc.
Notre A.S.B.L. dispose du matériel nécessaire et l'apporte au centre.

3. Une séance Pratique Extérieure

Elle est individuelle et doit s'étendre sur deux prises en charge de 60 minutes. Ces dernières ont lieu aux abords immédiats du centre (parking, parcours extérieur créé par le CNRF en 2010, etc.).

4. Une séance Pratique dans le Village

Elle est individuelle ou collective et doit également s'étendre sur deux séances de 60 minutes.
Durant ces séances, les patients sont confrontés à la circulation des autres usagers.
Les séances supplémentaires répondent à la demande spécifique des patients et ont généralement lieu à leur domicile ou aux alentours.
Ces dernières sont entièrement assurées par le formateur de L'A.S.B.L.

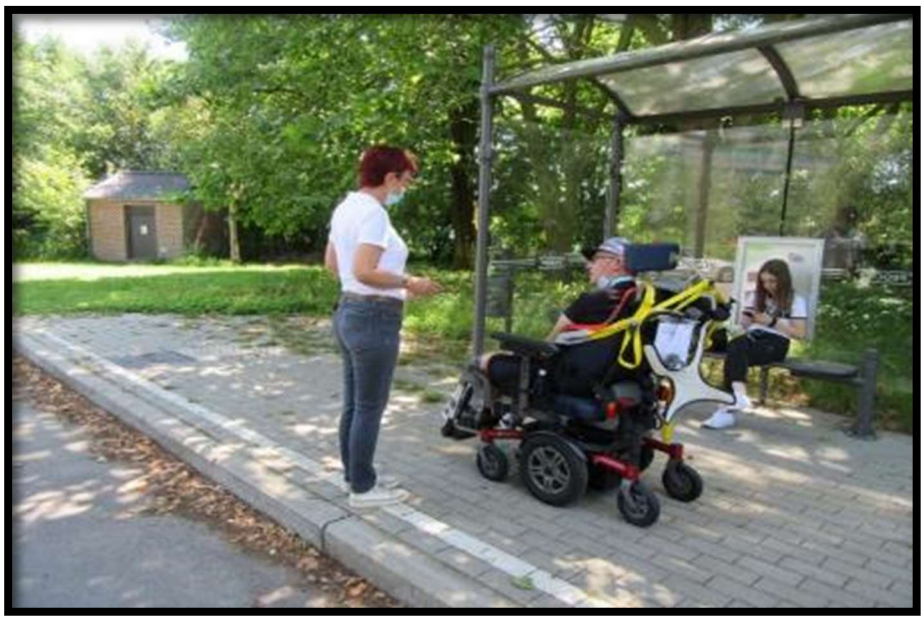

NOS ACTIVITES 2021

06 Janvier 2021	Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation
13 Janvier 2021	Mise en place des rétroviseurs pour les patients hospitalisés et étant équipés d'un fauteuil électronique au Centre Neurologique de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture-en-Condroz (CNRF) Formation théorique, pratique et sur terrain
15 Janvier 2021	Réunion de présentation et de coordination pour notre formation à la conduite sécuritaire des personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil électronique au Centre de Réadaptation Neuro-Motrice Pluridisciplinaire, CHU Ourthe-Amblève d'Esneux
21 Janvier 2021	Réunion de présentation pour notre formation à la conduite sécuritaire des personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil électronique chez CAP Ideal, A.S.B.L. ainsi que les A.S.B.L. Fauteuils Volants et Jangada
22 Janvier 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite à Domicile
26 Janvier 2021	Présentation de la formation FEDEMOT pour les personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil électronique au CNRF pour le médecin en chef
28 Janvier 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite à Domicile
04 Février 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite au CNRF
09 février 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite au CNRF
11 Février 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite à Domicile
18 Février 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite au CNRF
22 Février 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite au CNRF
26 Février 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite en collaboration avec l'A.S.B.L. Cap Idéal à Bxl
05 Mars 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite au CNRF
16 Mars 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite au CNRF
17 Mars 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite à Domicile
18 Mars 2021	Formation DAC
22 Mars 2021	Formation pour Personne à Mobilité Réduite au CNRF
30 mars 2021	Formation à l'utilisation d'un fauteuil électrique en zone de circulation et test du fauteuil électrique
19-20-29 avril	Formation pour personne à mobilité réduite au CNRF.
3-17-21-25 mai	Formation pour personne à mobilité réduite au CNRF.
01 juin	Formation pour personne à mobilité réduite au CNRF.
08 juin	Formation pour personne à mobilité réduite à domicile.
10 juin	Formation pour personne à mobilité réduite à domicile.
17 juin	Formation pour personne à mobilité réduite au CNRF.
21 juin	Formation pour personne à mobilité réduite à domicile.
24 juin et 01 juillet	Formation pour personne à mobilité réduite au CNRF.

26 juillet	Réunion pour l'élaboration du PowerPoint de la présentation de la formation USAMM
19 apût	Présentation de la formation USAMM aux équipes paramédicales et aux médecins du Centre de Réadaptation Neuro-Motrice Pluridisciplinaire, CHU Ourthe-Amblève d'Esneux.
01 septembre	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
06 septembre	Présentation de la formation USAMM à la Ligue belge de la Sclérose en Plaques.
07 septembre	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
14 septembre	Formation personne à mobilité réduite à domicile.
08 octobre	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.
20 octobre	Réunion avec l'Administration communale de Bastogne.
22 octobre	Formation personne à mobilité réduite à domicile.
26 octobre	Formation personne à mobilité réduite à la Ligue belge de la Sclérose en Plaque.
23 novembre	Formation personne à mobilité réduite à la Ligue belge de la Sclérose en Plaque.
30 novembre	Présentation du projet USAMM aux ergothérapeutes du service neurologique du CHR de la Citadelle à Liège.
21 décembre	Formation personne à mobilité réduite au CNRF.

Véhicule FEDEMOT

Notre petit véhicule nous permettant de nous rendre dans les divers hôpitaux et surtout au domicile de la personne à mobilité réduite afin de faire avec elle ses trajets quotidiens. En effet beaucoup de ces personnes hésitent à se lancer sur la route. Le but final étant de pouvoir après ces diverses sorties faire quelques courses, aller chercher un enfant à l'école, bref être autonome.

Mercredi 6 Janvier 2021

9h-11h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

11h-12h : Prise de rendez-vous avec un patient pour une formation à domicile. Celle-ci se déroulera sur deux séances : une au domicile et abords immédiats, l'autre pour découvrir l'itinéraire le plus adéquat vers la ville d'Andenne, lieu où le patient doit effectuer ses course et démarches administratives.

12h à 13h30 : nous avons évoqué à maintes reprises la problématique récurrente relative aux usagers dont les fauteuils ne sont pas équipés, à l'achat chez les bandagistes, de rétroviseurs assurant une conduite sécuritaire sur les chaussées. FEDEMOT a donc décidé d'offrir et d'installer à l'ensemble des patients du CNRF, un rétroviseur gauche sur les différentes ides à la mobilité.

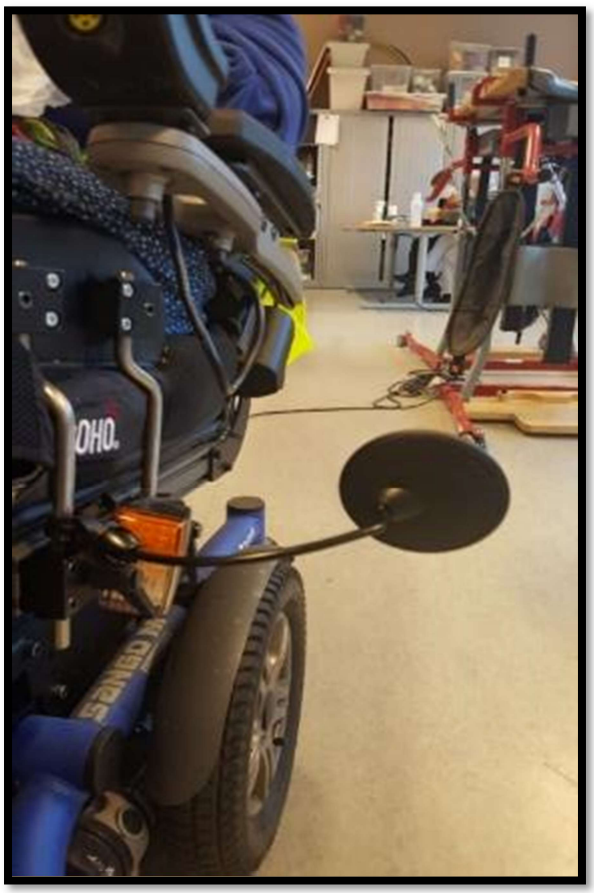

Mercredi 13 Janvier 2021

De 9h à 16h : nous avons évoqué à maintes reprises la problématique récurrente relative aux usagers dont les fauteuils ne sont pas équipés, à l'achat chez les bandagistes, de rétroviseurs assurant une conduite sécuritaire sur les chaussées.

FEDEMOT a donc décidé d'offrir et d'installer à l'ensemble des patients du CNRF, un rétroviseur gauche sur les différentes aides à la mobilité. A cette fin, une journée a été consacrée à l'équipement des fauteuils des patients qui le souhaitaient.

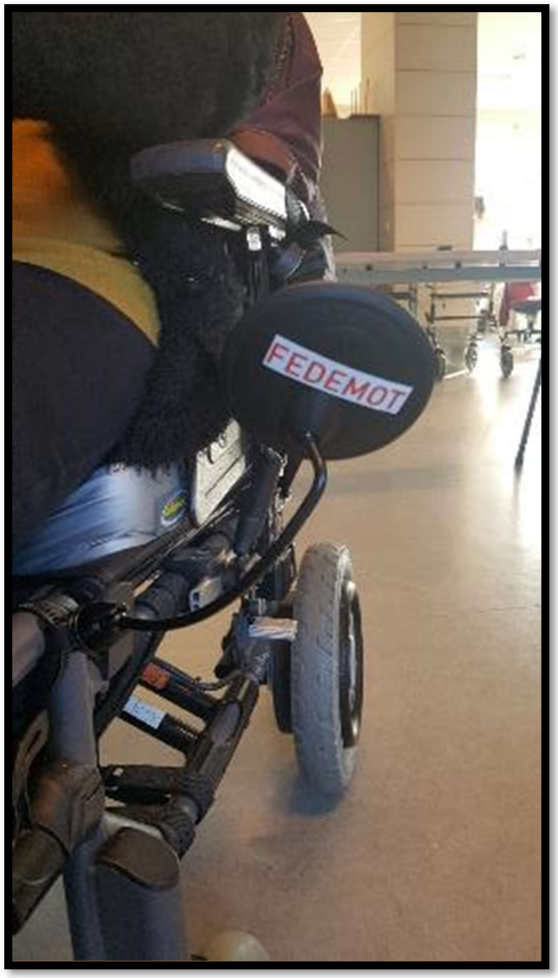

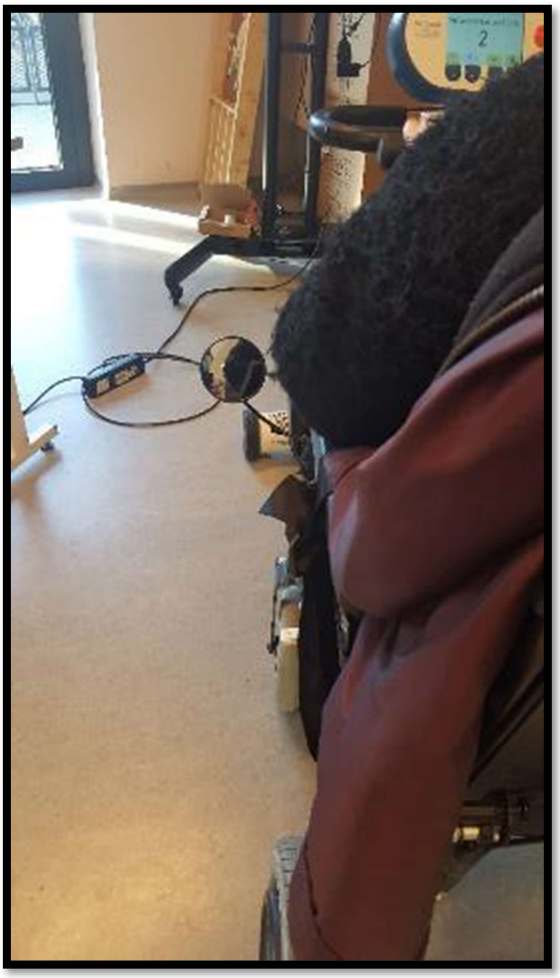

Vendredi 15 Janvier 2021

Centre de Réadaptation Neuro-Motrice Pluridisciplinaire, CHU Ourthe-Amblève d'Esneux.

De 9h à 11h30 : réunion de coordination des futures formations à la conduite sécuritaire des aides à la Mobilité en présence des responsables des équipes pluridisciplinaires et des médecins prescripteurs.

Au terme de celle-ci, il a été convenu que dans les prochaines semaines, FEDEMOT assure la formation des patients mais aussi aux kinésithérapeutes et ergothérapeutes à la conduite des fauteuils électroniques.

Ces formations se dérouleront de façon hebdomadaire au Centre de réadaptation et au centre-ville d'Esneux et seront prises en charge par Monsieur Thierry Verstraeten sous la supervision de Claire Jodoigne, responsable des services d'ergothérapie du CHU.

Rapport de réunion du 15 Janvier 2021

Rapport de la réunion FEDEMOT au CHU - Site Esneux - 15/01/2021

Présents : Dr Pirnay – Médecin prescripteur de la revalidation, Pierre Frankinet – Chef de service Kiné/Ergo à Esneux, Sarah Pirson – Ergothérapeute à Esneux en revalidation hospitalière, Amélie Fortemps – Ergothérapeute à Fraiture et coordinatrice du projet avec L'asbl FEDEMOT et Thierry Verstraeten – Formateur de l'asbl FEDEMOT.

Excusée : Joanne Denis – Ergothérapeute à Esneux en revalidation ambulatoire

1. ***Présentation de L'asbl et de la collaboration déjà mise en place sur le site de Fraiture.***

L'A.S.B.L. FEDEMOT existe depuis 1999. Son premier objectif était l'information et la prévention sur l'usage du deux-roues motorisé, mais depuis peu, elle a mis sur pied des formations pour les personnes à mobilité réduite. Elle propose donc à cette population gratuitement son savoir –faire et son terrain de manœuvres. Outre la partie pratique, elle les informe également sur des points de la législation et du code de la route qui concerne l'utilisation de leur aide à la mobilité électronique. Elle propose également de se rendre chez les patients qui éprouvent de difficultés à se déplacer avec leurs aides motorisées dans leur milieu de vie.

En aout 2019, l'A.S.B.L. FEDEMOT est venue se présenter au CNRF.

Notre objectif étant d'améliorer l'accompagnement des patients dans leur démarche d'obtention, leur choix et l'utilisation de leur aide à la mobilité, une collaboration avec l'A.S.B.L. nous a donc semblé intéressante autant pour notre équipe pluridisciplinaire que pour nos patients.

Cette collaboration a démarré en septembre de la même année

Il a été convenu en accord avec le médecin prescripteur de la revalidation que cette intervention devait faire partie intégrante de la prise en charge pluridisciplinaire de tous les patients qui utilisent ou souhaitent utiliser une chaise roulante et/ou un scooter électronique.

La formation FEDEMOT se déroule de la manière suivante :

- Une séance théorique :

  Cette prise en charge peut se faire en petit groupe et dure environ 60 minutes (tout dépend de la taille du groupe et de la discussion qui en découle). Elle a pour but d'informer les usagers des mesures spécifiques du code de la route pour l'utilisation de leur(s) aide(s) à la mobilité motorisée(s) et des dangers afférents à ce mode de déplacement. Un local équipé d'un rétroprojecteur, d'un écran et d'une superficie capable de rassembler le nombre de patients sont nécessaires au bon déroulement de cette première séance.

- Une séance pratique intérieure :
  Elle est individuelle et dure environ 60 minutes. Cette séance permet d'acquérir les bonnes positions de regard par des mises en situation basiques tel un slalom, le passage d'une bordure, des franchissements de carrefour,… L'A.S.B.L. dispose du matériel nécessaire et l'apporte ici au centre.
- Une séance pratique extérieure :
  Elle est individuelle. Au CNRF, elle s'étend sur deux prises en charge de 60 minutes. Ces dernières ont lieu aux abords immédiats du centre (parking, parcours extérieur créé par le CNRF en 2010, …). Elle permet de transférer la pratique vue en intérieure à l'extérieure avec les éventuelles contraintes que tout environnement extérieur peut représenter (hauteurs des bordures, états des routes,…)
- Une séance pratique dans le village :
  Elle est individuelle et doit également s'étendre sur deux séances de 60 minutes. Durant ces séances, les patients sont confrontés à la circulation des autres usagers en plus des autres contraintes environnementales.
- Les séances supplémentaires répondent à la demande spécifique des patients et ont généralement lieu à leur domicile ou aux alentours. Ces dernières sont entièrement assurées par le formateur de l'A.S.B.L.

2. Projet de collaboration entre FEDEMOT et le site d'Esneux

a. Prévoir une séance théorique (et peut-être pratique) pour toute l'équipe d'ergothérapeutes exerçant du site.
b. Déterminer la manière dont pourrait être organisée la formation sur le site d'Esneux
c. Permettre à tous les patients actuels et futurs, hospitalisés ou ambulatoires de pouvoir profiter de la formation FEDEMOT.

Questionnaire préformation

VOLET 1. Renseignements personnels

1. Quel est votre âge : …… ans

2. Quel est votre sexe ?

   - Femme
   - Homme

3. Quel est votre niveau de scolarité ?
   - Primaire ou sans diplôme
   - Secondaire inférieur
   - Secondaire supérieur
   - Supérieur de type court ou bachelier
   - Supérieur de type long/niveau universitaire
   - Troisième cycle (doctorat)

4. Dans quel type de logement habitez-vous ?
   - Un appartement
   - Une maison
   - Autre : ……

5. Dans quel type de lieu habitez-vous ?
   - En zone rurale (dans un village)
   - En zone urbaine (dans une ville)

6. Vivez-vous :
   - Seul
   - Accompagné (précisez le statut de ou des personnes qui vivent sous le même toit que vous) : ……

7. Quel type de véhicule d'aide à la mobilité motorisée possédez-vous actuellement ? (plusieurs réponses peuvent-être sélectionnées)
   - Chaise électronique intérieure
   - Chaise électronique extérieure
   - Chaise électronique intérieure/extérieure
   - Scooter électronique intérieure
   - Scooter électronique extérieure
   - Scooter électronique intérieure/extérieure
   - Chaise light-drive
   - Autre (précisez) : ……..

8. Depuis combien d'années disposez-vous d'un véhicule d'aide à la mobilité motorisé ?

…… ans

9. Pour quelle pathologie l'aide à la mobilité motorisée dont vous disposez actuellement vous a-t'elle été prescrite ?
   ……
   ……..

10. Cette aide à la mobilité motorisée vous a-t'elle également été prescrite dans le cadre d'un souhait de votre part à réaliser certaines activités ?
    - Non
    - Oui, lesquelles (précisez) : ……

11. Disposez-vous d'un permis de conduire ?
    - Oui
    - Non

VOLET 2 – Renseignements relatifs à la formation reçue

1. Quel niveau de formation FEDEMOT avez-vous suivi ?
   - Niveau 1 (formation théorique + une session pratique / pilotage de base)
   - Niveau 2 (niveau 1 + une sortie extérieure accompagné)
   - Niveau 3 (niveau 2 + une session individualisée ciblant une demande spécifique)

2. A quelle date avez-vous reçu ces différents niveaux de formation FEDEMOT ?
   - Niveau 1 : …… / ……./ ……
   - Niveau 2 : …… / ……./ ……
   - Niveau 3 : …… / ……./ ……

3. Pour quel type de véhicule avez-vous reçu la formation pratique ?
   - Chaise électronique extérieure
   - Chaise électronique intérieure/extérieure
   - Scooter électronique extérieure
   - Scooter électronique intérieure/extérieure
   - Autre (précisez) : ……..

4. Depuis combien de temps utilisiez-vous votre véhicule avant que la formation FEDEMOT ne vous soit proposée ?
   ……. années

VOLET 3 – Enquête visant à évaluer l'utilité de la formation FEDEMOT

AVANT avoir reçu la formation FEDEMOT	**APRES avoir reçu la formation FEDEMOT**
1. Sorties avec le véhicule/autonomie à l'extérieur du domicile	
Avant la formation FEDEMOT, vous arrivait-il de sortir hors de votre domicile avec votre véhicule ? (Entourez votre réponse) *Dans votre jardin* oui / non *Dans votre rue* oui / non *Dans le cœur d'un village* oui / non *Dans le cœur d'une ville* oui / non *Autre (décrivez)*……. ……	Actuellement, vous arrive-il de sortir hors de votre domicile avec votre véhicule ? (Entourez votre réponse) *Dans votre jardin* oui / non *Dans votre rue* oui / non *Dans le cœur d'un village* oui / non *Dans le cœur d'une ville* oui / non *Autre (décrivez)*……. ……
Avant la formation FEDEMOT, sortiez-vous hors du domicile avec votre véhicule pour : *Faire des courses* oui / non *Rendre visite à de la famille/un ami* oui / non *Faire une promenade, prendre l'air* oui / non *Vous rendre à une activité de loisir* oui / non *Autres :* ……	Actuellement, sortez-vous hors du domicile avec votre véhicule pour : *Faire des courses* oui / non *Rendre visite à de la famille/un ami* oui / non *Faire une promenade, prendre l'air* oui / non *Vous rendre à une activité de loisir* oui / non *Autres :* ……
Avant la formation FEDEMOT, a quelle fréquence réalisiez-vous des sorties hors du domicile ? (toutes sorties confondues : balades, courses, visites famille/amis) *Jamais* *1 x/ semaine* *2-3x/semaine* *4-6x/semaine* *1 ou plusieurs fois par jour*	Actuellement, a quelle fréquence réalisez-vous des sorties hors du domicile ? (toutes sorties confondues : balades, courses, visites famille/amis) *Jamais* *1 x/ semaine* *2-3x/semaine* *4-6x/semaine* *1 ou plusieurs fois par jour*
Avant la formation FEDEMOT, étiez-vous capable de réaliser ces sorties hors du domicile sans aide, de manière autonome ? *Je ne sortais jamais hors du domicile* *Je ne sortais jamais hors du domicile sans aide* *Je sortais parfois hors du domicile sans aide* *Je sortais souvent hors du domicile sans aide* *Je sortais toujours hors du domicile sans aide*	Actuellement, êtes-vous capable de réaliser ces sorties hors du domicile sans aide, de manière autonome ? *Je ne sors jamais hors du domicile* *Je ne sors jamais hors du domicile sans aide* *Je sors parfois hors du domicile sans aide* *Je sors souvent hors du domicile sans aide* *Je sors toujours hors du domicile sans aide*

Avant la formation FEDEMOT, comment estimiez-vous votre niveau d'autonomie globale en ce qui concerne les activités externes à votre domicile ? *Très mauvaise* *Mauvaise* *Moyenne* *Bonne* *Très bonne*	Actuellement, comment estimez-vous votre niveau d'autonomie globale en ce qui concerne les activités externes à votre domicile ? *Très mauvaise* *Mauvaise* *Moyenne* *Bonne* *Très bonne*
Avant la formation FEDEMOT, aviez-vous recours à des services d'aides quelconques pour des besoins extérieurs au domicile ? (Exemple : aides pour les courses, pour les démarches administratives, etc.) *Non* *Oui, précisez lesquels…*	Actuellement, avez-vous recours à des services d'aides quelconques pour des besoins extérieurs au domicile ? (Exemple : aides pour les courses, pour les démarches administratives, etc.) *Non* *Oui, précisez lesquels…*
2. Utilisation technique du véhicule	
Avant la formation FEDEMOT, à quel niveau estimiez-vous votre connaissance du code de la route ? *Très mauvais* *Mauvais* *Moyen* *Bon* *Très bon*	Actuellement, à quel niveau estimez-vous votre connaissance du code de la route ? *Très mauvais* *Mauvais* *Moyen* *Bon* *Très bon*
Avant la formation FEDEMOT, comment estimiez-vous votre niveau de compétence de conduite sur la voie publique ? *Je ne conduisais jamais sur la voie publique* *Très faible niveau de compétence* *Faible niveau de compétence* *Niveau de compétence moyen* *Bon niveau de compétence* *Très bon niveau de compétence*	Actuellement, comment estimez-vous votre niveau de compétence de conduite sur la voie publique ? *Je ne conduis jamais sur la voie publique* *Très faible niveau de compétence* *Faible niveau de compétence* *Niveau de compétence moyen* *Bon niveau de compétence* *Très bon niveau de compétence*
Avant la formation FEDEMOT, vous arrivait-il de vous sentir en danger lors d'une « petite sortie » hors du domicile ? (Exemple, dans les rues avoisinantes de votre domicile) *Je ne sortais jamais hors de mon domicile* *Très souvent* *Souvent* *Parfois*	Actuellement, vous arrive-t-il de vous sentir en danger lors d'une « petite sortie » hors du domicile ? (Exemple, dans les rues avoisinantes de votre domicile) *Je ne sors jamais hors de mon domicile* *Très souvent* *Souvent* *Parfois*

Jamais

Avant la formation FEDEMOT, vous arrivait-il de vous sentir en danger lors d'une « plus grosse sortie » hors du domicile ? (Exemple, une sortie dans le centre-ville)
Je n'effectuais jamais de sorties de ce type
Très souvent
Souvent
Parfois
Jamais

Avant la formation FEDEMOT, comment estimiez-vous votre niveau de compétence générale en l'utilisation/manipulation de votre véhicule ? (lors de manœuvres, de rencontre d'obstacle, etc.)
Très faible niveau de compétence
Faible niveau de compétence
Niveau de compétence moyen
Bon niveau de compétence
Très bon niveau de compétence

Avant la formation FEDEMOT, comment décrieriez-vous votre niveau de stress général lié à l'utilisation de votre véhicule ?
Absence de stress
Stress faible
Stress modéré
Stress important
Stress très important

Avant la formation FEDEMOT, aviez-vous déjà eu un accident avec votre véhicule ?
Non
Oui, expliquez : ……

Jamais

Avant la formation FEDEMOT, vous arrive-t-il de vous sentir en danger lors d'une « plus grosse sortie » hors du domicile ? (Exemple, une sortie dans le centre-ville)

Je n'effectue jamais de sorties de ce type
Très souvent
Souvent
Parfois
Jamais

Actuellement, comment estimez-vous votre niveau de compétence générale en l'utilisation/manipulation de votre véhicule ? (lors de manœuvres, de rencontre d'obstacle, etc.)
Très faible niveau de compétence
Faible niveau de compétence
Niveau de compétence moyen
Bon niveau de compétence
Très bon niveau de compétence

Actuellement, comment décrieriez-vous votre niveau de stress général lié à l'utilisation de votre véhicule ?
Absence de stress
Stress faible
Stress modéré
Stress important
Stress très important

Depuis la formation FEDEMOT, avez-vous un accident avec votre véhicule ?
Non
Oui, expliquez : ……

VOLET 4 – Enquête de satisfaction de la formation FEDEMOT

1. D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la formation proposée par l'asbl FEDEMOT ?
   - Très satisfait
   - Satisfait
   - Moyennement satisfait
   - Peu satisfait
   - Très insatisfait

   Commentez si vous le souhaitez :
   ……
   ……
   ……

2. D'une manière générale, cette formation vous a-t 'elle été utile dans vos activités de la vie quotidienne ? (Exemple : pour vos sorties hors du domicile, pour votre participation à des activités de loisirs, à une vie sociale plus riche, etc.)
   - Oui fortement
   - Oui un peu
   - Non pas du tout

   Commentez si vous le souhaitez :
   ……
   ……
   ……

3. Sur quel(s) aspect(s) estimez-vous que la formation ait été la plus utile ?
   ……
   ……
   ……

4. Sur quel(s) aspect(s) estimez-vous que la formation ait été en revanche la moins utile ?
   ……
   ……
   ……

5. Recommanderiez-vous cette formation à d'autres personnes ?
   - Oui
   - Non

   Commentez si vous le souhaitez :
   ……
   ……
   ……

6. Estimez-vous qu'une formation continue soit nécessaire ? (Exemple : un renouvellement annuel de la formation)
   - Oui

- Non

Commentez si vous le souhaitez :

……
……
……

7. Auriez-vous des suggestions d'amélioration de la formation proposée par FEDEMOT?

……
……
……
……
……
……

8. D'une manière générale, êtes-vous satisfait de votre véhicule d'aide à la mobilité motorisé ?
   - Très satisfait
   - Satisfait
   - Moyennement satisfait
   - Peu satisfait
   - Très insatisfait

   Commentez si vous le souhaitez :

   ……
   ……
   ……

9. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez encore actuellement dans votre vie quotidienne par rapport à l'utilisation de votre aide à la mobilité motorisée ?

……
……
……
……
……
……

VOLET 2 – Connaissances du code de la route

1. **A quel niveau estimez-vous votre connaissance du code de la route ?**

Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon
☐	☐	☐	☐	☐

**certaines questions ci-dessous sont issues de l'examen théorique du certificat d'aptitude à l'utilisation d'un fauteuil roulant électrique (CAUFRE), France*

2. **Cette personne s'apprête à traverser :**

- ☐ Elle doit observer qu'aucun véhicule n'arrive à gauche et à droite
- ☐ Elle doit utiliser son avertisseur sonore pour signaler son intention de traverser
- ☐ Elle ne peut pas traverser à cet endroit

3. **Afin de franchir au mieux cette bordure, il est conseillé :**

- ☐ De la franchir en marche arrière
- ☐ De la franchir de front
- ☐ De la franchir de biais (comme sur la photographie ci-dessus)

4. **L'enfant qui m'accompagne est fatigué, je lui propose de prendre place sur le fauteuil :**

- ☐ Cette situation présente un risque d'accident/blessures mais aussi de détérioration du fauteuil roulant
- ☐ Cette situation est dangereuse pour l'enfant mais ne risque pas de détériorer le fauteuil
- ☐ Cette situation ne révèle aucun inconvénient

5. **Lorsque je ne peux emprunter un trottoir et que je me retrouve sur la chaussée avec mon fauteuil roulant électrique, je dois circuler :**

- ☐ Sur le bord droit de la chaussée
- ☐ Sur le bord gauche de la chaussée
- ☐ Je ne peux en aucun cas circuler sur la chaussée

6. **A quelle vitesse maximale puis-je circuler sur un trottoir ?**

- ☐ 4 km/h
- ☐ 6 km/h
- ☐ 8 km/h

7. **Je suis autorisée, avec mon fauteuil roulant électrique, à circuler sur les pistes cyclables ?**

☐ Vrai
☐ Faux

8. **Pour circuler sur la chaussée en toute sécurité :**

☐ Je suis obligé de porter un casque
☐ Il est vivement recommandé de posséder un équipement route sur mon fauteuil
☐ Je suis obligé(e) d'accrocher un fanion de couleur réfléchissante à l'arrière de mon fauteuil
☐ Je ne peux en aucun cas circuler sur la chaussée.

9. **Quelle couleur de vêtements est à privilégier dans l'obscurité ?**

☐ Noir
☐ Bleu
☐ Rouge
☐ Jaune
☐ Blanc
☐ Couleur réfléchissante

Proposition de formation et de collaboration de FEDEMOT avec l'A.S.B.L. Fauteuils Volants Wolluwe-Saint-Lambert

Rapport de réunion du 21/01/2021

Entre les A.S.B.L. suivantes : FAUTEUILS VOLANTS, CAP IDEAL, JANGADA et de l'A.S.B.L. FEDEMOT

L'A.S.B.L. FAUTEUILS VOLANTS (FUP). ; destinée à soutenir les projets des A.S.B.L. CAP IDEAL et JANGADA.
A.S.B.L. CAP IDEAL ; service d'accompagnement qui aide les personnes moins valides à acquérir d'avantage d'autonomie au niveau social et administratif. Comme mission complémentaire elle organise également des loisirs en collaboration avec l'atelier POTSAN.
A.S.B.L. JANGADA ; structure d'habitat solidaire, logements et activités de quartiers et proposition de divers loisirs.

INTRODUCTION

Propositions de l'A.S.B.L. FEDEMOT quant aux attentes de ces A.S.B.L. Bruxelloises ; une formation théorique de 2 heures (code de la route & respect des règles de sécurité routière) suivie de 6 heures de formation pratique sur les techniques d'utilisation en toute sécurité d'un fauteuil électronique, scooter ou tri-ride sur site et aussi en condition réelle.

Il faudra prévoir une adaptation du groupe qui devra se composer au total de 6 personnes à mobilité réduite maximum pour une assimilation de la partie théorie correcte de tous les participants.

Les attentes de tous sont une collaboration et gestion des formations pour l'autonomie des personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil électronique.

Lors de cette réunion nous avons également discuté de l'adaptation possible de cette formation en fonction des degrés d'handicap des personnes utilisant une aide à la mobilité suite à par exemple un A.V.C., de la sclérose en plaque etc. car tout handicape engendre différents problèmes de mémorisation et de compréhension.

Possibilité de visite à domicile des personnes à mobilité réduite, ici nous parlons plus d'une collaboration avec l'habitat groupé et solidaire JANGADA.

Problématique énumérée concernant les peu de moyens actuellement mis en place en cas de panne d'un fauteuil électronique ou autre sur la route.

Concernant la Province de Liège, les personnes à mobilité réduite ayant une RC chez Ethias peuvent bénéficier d'une aide de dépannage en collaboration avec la TEC et l'association « Bon pied, bon œil ».

Pour les personnes à mobilité réduite n'ayant pas de RC chez Ethias, il faut composer le 112 et une ambulance vient chercher la personne mais pas de solution pour le fauteuil pour l'instant.

Une réunion de C.A. de l'A.S.B.L. Fauteuils Volants est prévue ce mardi 26/01 pour statuer sur l'accord d'une collaboration pour formations FEDEMOT. L'association pourrait rédiger un courrier et demander une rencontre aux ministres Bruxellois pour soutenir la mise en place d'un budget structurel pour des formations pour les PMR donné par FEDEMOT. Cap Idéal indique qu'une reconnaissance des formations par le service PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée) tel que l'AVIQ en Région Wallonne) serait utile. La demande de subside doit se faire au niveau de la COCOF-des ministres.

Vendredi 22 Janvier 2021

De 9 à 11 h00 : 2 Séances individuelles d'une heure de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

De 11 à 13h00 : Séance de placement de rétroviseurs sur les différentes aides à la mobilité (fauteuils électroniques, scooters, tri-ride ; etc.).

Jeudi 04 Février 2021

9h-11h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

14.30-16h : Inscriptions de nouveaux patients à la Formation USAM FEDEMOT via les nouvelles fiches de diagnostic des compétences. Ces dernières déterminent et précisent tant le niveau cognitif que physique du demandeur et à termes devraient aboutir à une prescription précise de la formation.

9h-11h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

Séance du 9 Février 2021

9h-12h : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Ce fut également l'occasion de mettre en pratique une foule d'exercices à l'intérieur du bâtiment, contrôle de la vitesse, accès aux ascenseurs, problématique des différents distributeurs.

12h30 à 14h : nous avons évoqué à maintes reprises la problématique récurrente relative aux usagers dont les fauteuils ne sont pas équipés, à l'achat chez les bandagistes, de rétroviseurs assurant une conduite sécuritaire sur les chaussées. FEDEMOT a donc décidé d'offrir et d'installer à l'ensemble des patients du CNRF, un rétroviseur gauche sur les différentes ides à la mobilité.

Séance du 9 Février 2021 - Suite

14h à 16h : Séance d'information à destination de stagiaires Ergothérapeutes, essai d'un tri-ride et rencontre avec un patient SEP.

Séance individuelle du 11 Février

9h-12h : séance individuelle d'initiation à la conduite d'un fauteuil de type « scooter »au domicile d'un patient à Ben-Ahin.

Il a fallu adapter ses vitesses de déplacement, l'initier à la conduite sur les trottoirs, les franchissements d'obstacles mais surtout l'accès direct à son domicile (forte pente et revêtement inadapté aux Personnes à Mobilité Réduite).

Acquisition d'un Fauteuil Electrique

Afin de rendre à certaines personnes à mobilité réduite un maximum d'autonomie nous avons fait l'acquisition d'un fauteuil électrique. Bien entendu tout cela passera par une formation complète tant au point de vue théorique que pratique sur la route.

Séance du 18 Février 2021

De 9 à 12 h00 : 2 Séances individuelles de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

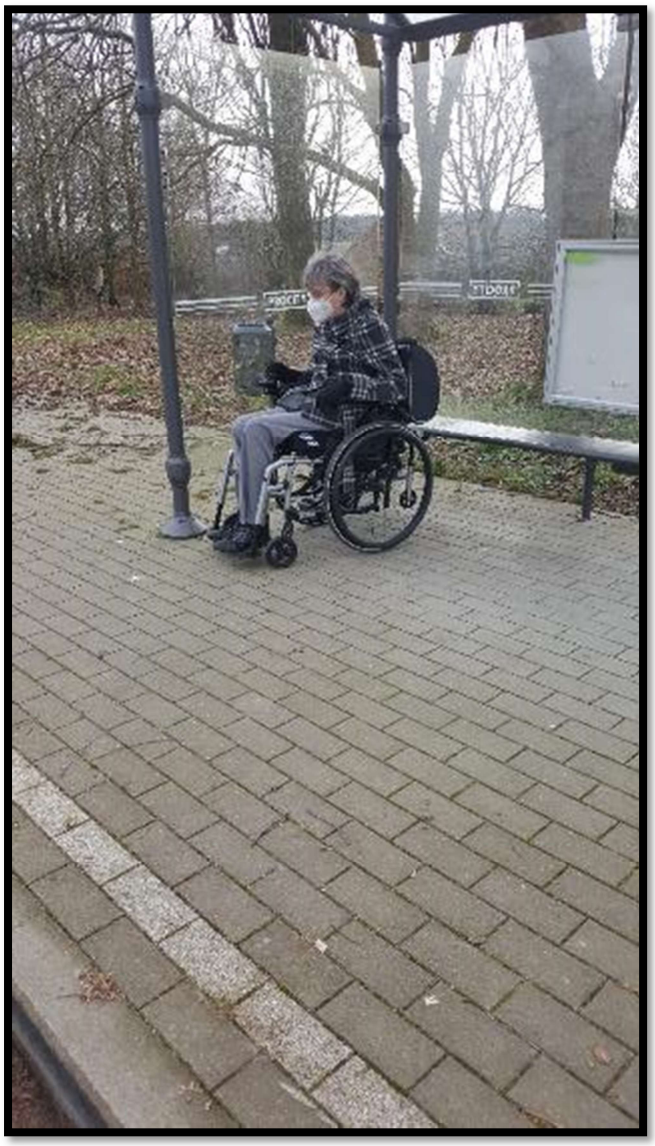

Séance 22 Février 2021

9h-11h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

13h-16h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

Séance de vendredi 26 février à Anderlecht

Suite aux contacts établis avec l'A.S.B.L. Cap Idéal, nous sommes intervenus auprès d'un patient SEP résident dans une maison de repos et de soins d'Anderlecht. Notre surprise fut que le patient, lors de notre rendez-vous, n'était pas dans son fauteuil électronique mais bien dans une chaise manuelle classique. Ne pouvant effectuer ses transferts, seul, les infirmières privilégient l'utilisation d'une simple chaise. Si cette solution de facilité prend un peu moins de temps, elle néglige complètement l'autonomie du patient. De plus, contrairement à toute attente il ne reçoit que très peu de soins et ne rencontre que très rarement kiné ou ergo.

Nous avons dû prendre en charge son transfert et devant le manque d'intérêt des équipes thérapeutiques assurer en solo une courte initiation. Nous ne pouvons que constater le manque de compassion des équipes sur place et surtout la volonté à peine cachée de laisser végéter cette personne dans son lit plutôt que de lui procurer les clés de l'autonomie à laquelle elle aspire. Dans ce contexte et sans aides financières nous ne pouvons finaliser cette formation.

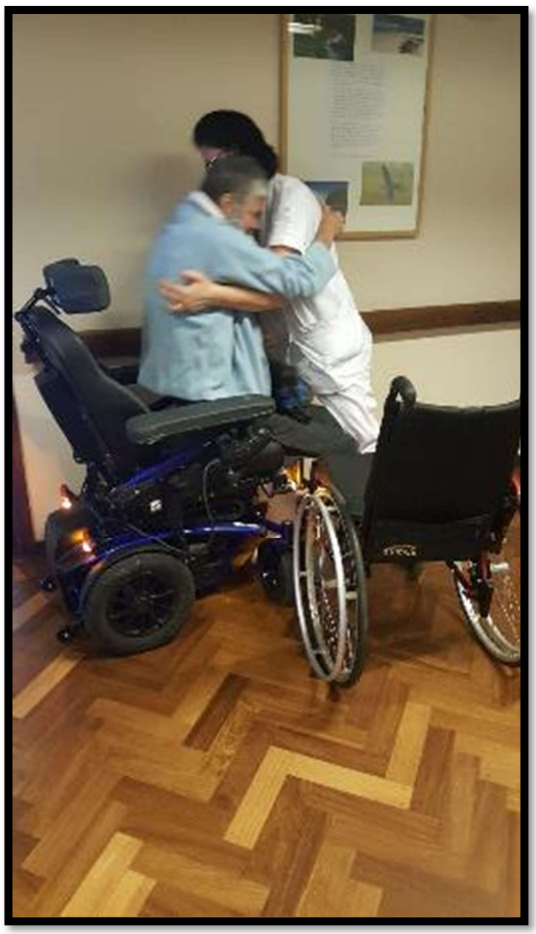

Séance du 5 mars 2021

9h-11h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

13h-16h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

Séance du 16 mars 2021

9h-11h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

13h-16h30 : Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

Séance du 22 Mars 2021

9h-12h00 : 4 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

De 13 à 16 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

Séance du 24 mars 2021

Exercices de maniabilité du fauteuil roulant en marche arrière avec et sans obstacle.

Exercices de maniabilité avec obstacles

Formation à l'utilisation d'un fauteuil électrique en zone de circulation le 30 mars 2021:

A la demande d'un ergothérapeute du CNRF nous nous sommes rendus au domicile de Monsieur G. Ce dernier a reçu en test d'un bandagiste, un scooter de type Léo. Cette aide à la mobilité est essentiellement à usage intérieure mais permet cependant des déplacements de moyennes distances (+ /- 12kms). Ce type d'engin convient parfaitement à Monsieur G. car très étroit il lui permet d'évoluer dans son habitation très étriquée. Au niveau de son autonomie ce scooter lui assure aussi un confort maximal puisque les différents commerces de Saint-Georges sont à un jet de pierre de son domicile.

Formation individuelle pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (Stockay Saint Georges). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Les difficultés rencontrées furent, comme en attestent les photos, le stationnement illégal des véhicules sur les trottoirs, obligeant le patient à emprunter la chaussée tout en risquant que son scooter ne verse lors des franchissements périlleux. Le patient a montré également une fâcheuse tendance à utiliser son scooter à vitesse trop élevée tant sur les trottoirs que sur la chaussée. A sa décharge, cet engin ne dispose pas de compteur kilométrique. Il faudra dès lors étalonner le véhicule entre la vitesse piéton et la vitesse cycliste.

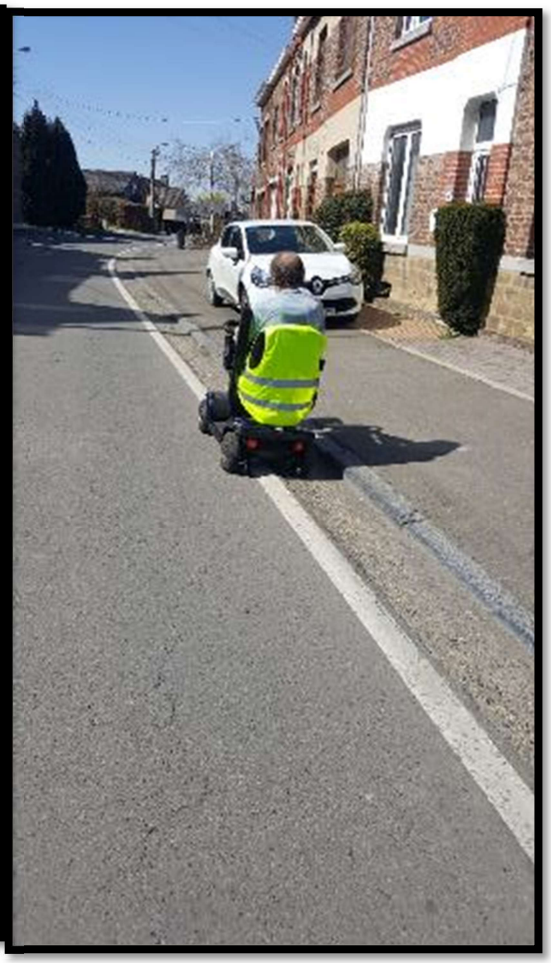

Séance du 19 avril

Nombre de patients : 5

9h00-12h00 : 2 séances individuelles d'utilisation pratique du fauteuil électronique

Les 2 patients ont dû maîtriser et adapter leur vitesse, apprendre la technique du regard, effectuer le franchissement d'obstacles et plus particulièrement le passage de bordures. Il a été convenu que les prochaines séances pratiques se passeraient à l'extérieur, aux abords du CNRF et dans le village. Ces sorties permettront d'utiliser dans une réalité « confortable » les apprentissages réalisés en intérieur mais aussi d'aborder pratiquement les éléments de sécurité et du code de la route évoqués lors de la présentation théorique.

13h00-16h00 : information théorique individuelle pour 3 patients sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

Remédiation : Prescriptions de séances individuelles

Séance du 29 avril

9h-12h00 et de 13h-16h: 4 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

Dans le cadre de ses formations à l'Utilisation Sécuritaire des Aides à la Mobilité (USAM), Fedemot assure toujours plus de sécurité aux participants. En effet, après avoir équipé les fauteuils électroniques de rétroviseurs (qui n'en n'étaient pas pourvus), nous leur offrons un casque de protection. Une nouvelle preuve que si nous prônons tous la sécurité, nous y contribuons efficacement.

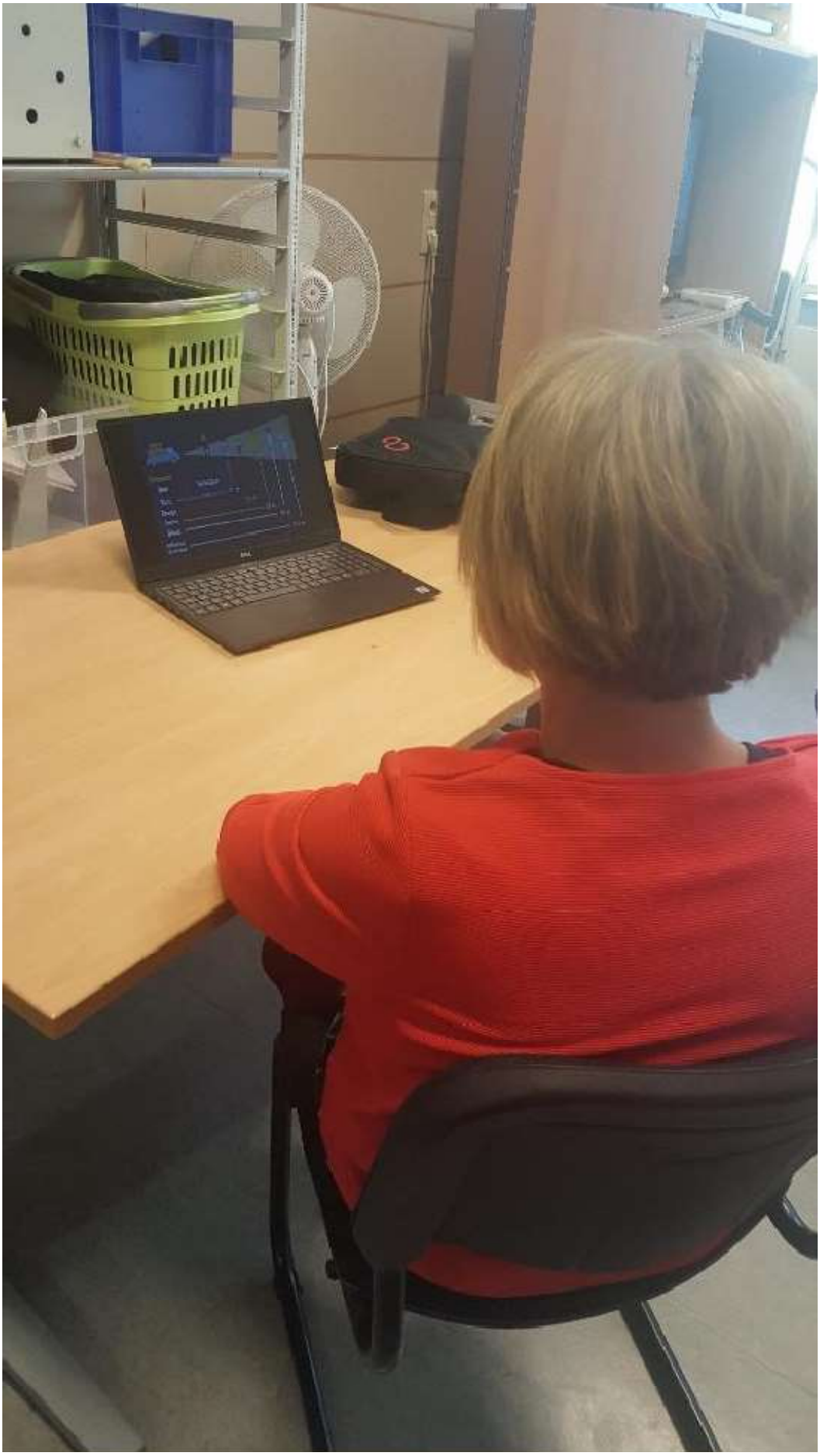

Séance du 3 mai

De 9 à 12 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

De 13 à 16 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus

Séance du 17 mai 2021

De 9 à 12 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

De 13 à 16 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus

Sodi med

Séance du 21 mai 2021

De 9 à 12 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

Séance du 25 mai 2021

9h-12h00 : 2 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

De 13 à 16 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus

E-PILOT

M5

Séance du 1er juin 2021

De 13 à 15h : séance pratique test d'un scooter extérieur de type Mezzo. Parcours urbain et au domicile de la patiente. Pas de difficulté particulière si ce n'est la position occupée par l'aide à la mobilité dans l'espace. En bref, plus de pratique ne pourra que rassurer la patiente sur l'efficacité de ce scooter.

interMARCHÉ
SUPER

Séance du 8 juin 2021

De 9 à 12 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

De 13 à 16 h00 : 2 Séances individuelles d'1h30 de pratique au sein de l'infrastructure du CNRF. Les problématiques abordées étaient identiques pour chaque utilisateur à savoir : le contrôle de la vitesse de leur fauteuil ou scooter, les rentrées et sorties dans un ascenseur (marche avant, marche arrière), le franchissement d'obstacles convexes (plaque ondulées, bordures, etc.), le franchissement d'obstacles concaves (nids de poule), la technique pour utiliser les différentes rampes d'accès du site et enfin pouvoir optimaliser leur positionnement dans un abri bus.

Séance domicile du 10 juin

De 10 à 12 heures : Séance au domicile d'une patiente du CNRF. Mise en place d'une rampe amovible et test d'un scooter extérieur. A la demande d'une patiente du CNRF nous nous sommes rendus rue du fer à Liège. Le but était de mettre en place avec Mme X une rampe légère permettant d'une part de rentrer le véhicule test à l'intérieur de son domicile, de lui apprendre la procédure sécuritaire liée à son usage et de performer à plusieurs reprises cet exercice.

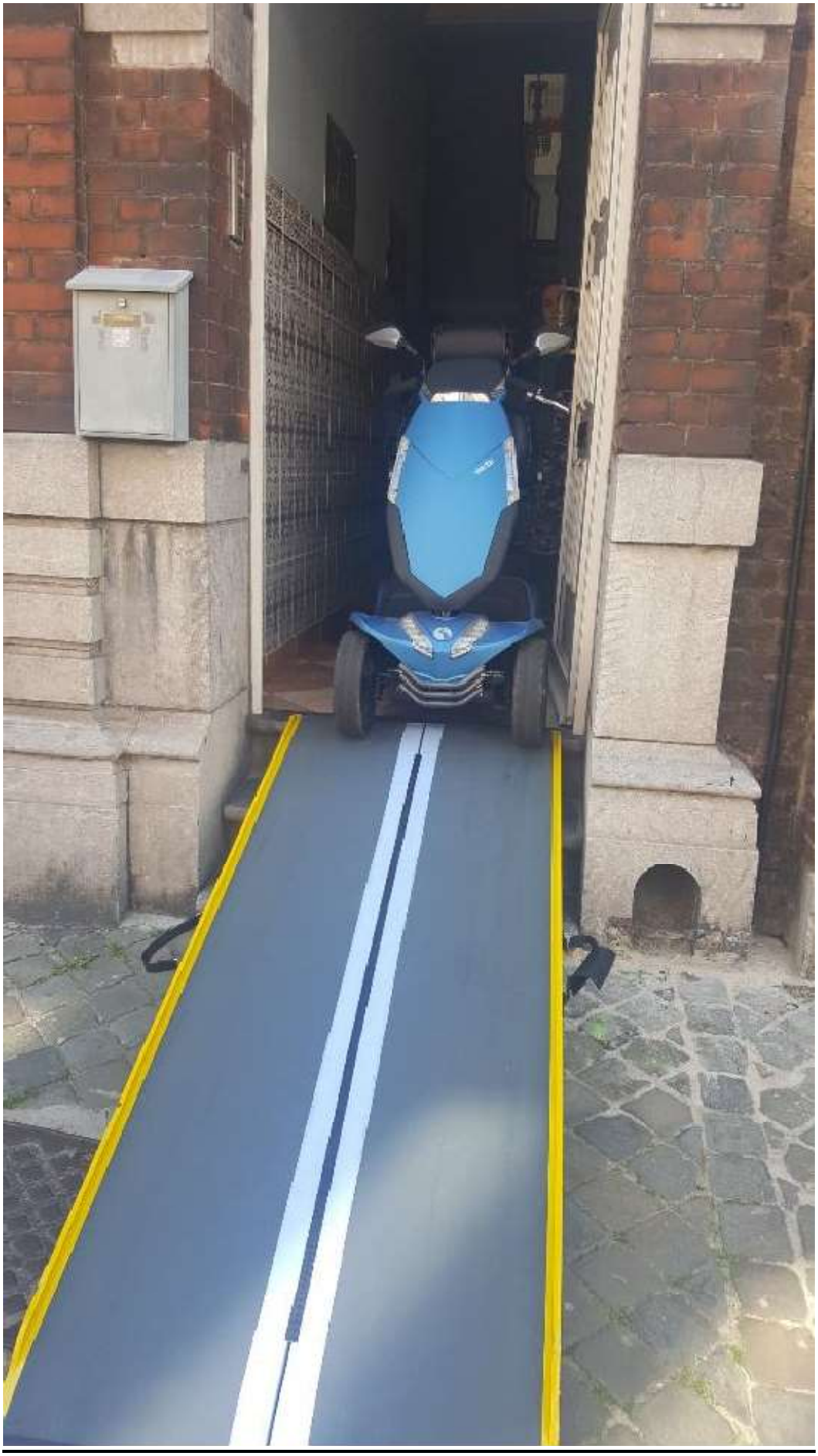

Vecta

Séance du 17 juin 2021

9h-12h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Cette séance a permis également à la patiente d'effectuer un trajet avec son scooter vers le village de Tinlot où désormais elle pourra se rendre en toute sécurité au marché hebdomadaire. Ces formations particulières participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer un itinéraire le plus adapté.

13-16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours.

.

RESTAURANT
L'EAU EN FLEUR

Séance individuelle à domicile du 21 juin 2021

De 14h30 à 17h, formation théorique (code de la route) et première prise en main d'un scooter de type extérieur à Alleur rue du Zoning. La compréhension de code mixé pour l'utilisation de ce moyen de locomotion fut ardue et la prise en main peu engageante. Après avoir motivé longuement la personne, celle-ci s'est aperçue de la facilité d'utilisation de son véhicule et souhaite pouvoir s'aventurer en ville et accéder à la surface commerciale de Cora Rocourt. Un

deuxième rendez-vous a été programmé mi-juillet.

Séance du 24 juin 2021

9h-12h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Cette séance a permis également à la patiente d'effectuer un trajet avec son scooter vers le village de Tavier où désormais elle pourra se rendre en toute sécurité chez sa coiffeuse. Ces formations particulières participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer un itinéraire le plus adapté.

13-16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance individuelle a permis au patient d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Cette séance a permis également au patient d'effectuer un trajet avec son scooter vers le village de Tinlot où désormais il pourra se rendre en toute sécurité au marché hebdomadaire. Ces formations particulières participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer un itinéraire le plus adapté.

Séance du 1er juillet 2021 :

9h-12h00 : 2 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

SÉANCE DU 26 JUILLET 2021

USAMM: Usage Sécurisé des Aides à la Mobilité Motorisées

Projet mis sur pied par Amélie Fortemps (ergothérapeute) et Thierry Verstraten (Formateur de L'ASBL FEDEMOT) et supervisé par le Dr Benoit Maertens De Noordhout

Historique USAMM

Né en **2019** suite à la collaboration entre CNRF et FEDEMOT

- CNRF: prise en charge la réadaptation des patients présentant des affections neurologiques. Depuis 2000 → convention de réadaptation s'adressant spécifiquement aux patients SEP.
- a.s.b.l FEDEMOT : objectif = **information** et **prévention** sur l'usage du deux-roues motorisés.
  - Développement de formations pour les personnes à mobilité réduite (proposition de son savoir-faire et terrain de manœuvres, information sur points de législation et code de la route concernant utilisation des aides à la mobilité motorisées).

Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle de Fraiture-en-Condroz

Rappel du parcours d'obtention d'une aide à la mobilité motorisée

Procédure Particulière

Prescription médicale: MPR → sur base du diagnostic, description de l'ampleur des déficiences fonctionnelles/anatomiques + limitations activités et restrictions de participation

Rapport de fonctionnement: Equipe multidisciplinaire (1MPR + ergo/kiné) → motive le choix de l'AMM selon limitations et restrictions décrites par le MPR

Rapport de motivation: Dispensateur de soins agréé → Responsable du choix de l'AMM sur base de l'évaluation fonctionnelle de l'équipe multidisciplinaire

Nb. Voiturette électronique, scooter électronique int./ext. ou scooter ext. → **test** (au domicile du patient) évaluant les capacités physiques/cognitives à utiliser l'AMM + les possibilités d'utilisation de l'AMM d'un point de vue local

Test effectué au domicile du patient par le dispensateur de soin:

Nom de l'utilisateur : Date :
Test effectué préalablement à la consultation d'une équipe multidisciplinaire : ☐ Oui ☐ Non
Aide à la mobilité : ☐ Voiturette électronique ☐ Scooter électronique
☐ Intérieur ☐ Intérieur
☐ Intérieur-extérieur ☐ Intérieur-extérieur
☐ Extérieur ☐ Extérieur
Modèle(s) testé(s) :

Motivation du choix :

Testé : ☐ À la maison ☐ En institution ☐ Au travail ☐ Ailleurs :
Description de l'utilisateur : ☐ Première utilisation ☐ Utilisateur expérimenté
Fonction de la main ☐ Insuffisante ☐ Suffisante ☐ Bonne ☐ Pas d'application
Autres possibilités de conduite :
Aptitude à la conduite ☐ Insuffisante ☐ Suffisante ☐ Bonne
Compréhension de l'utilisation ☐ Insuffisante ☐ Suffisante ☐ Bonne
Aptitude en matière de circulation ☐ Insuffisante ☐ Suffisante ☐ Bonne
Transferts ☐ Autonome ☐ Avec assistance
Chargement de l'appareil ☐ Autonome ☐ Avec assistance
Objectif d'utilisation : ☐ À la maison ☐ À l'extérieur ☐ Courtes distances ☐ Longues distances
☐ Vie sociale / temps libre ☐ Courses ☐ Travail/formation
Fréquence d'utilisation : ☐ Permanente ☐ Quotidienne ☐ Plusieurs jours par semaine
Durée d'utilisation : ☐ Pendant de courtes périodes ☐ Pendant de longues périodes
Accessibilité au logement : ☐ Avec l'aide de tiers ☐ Autonome ☐ Via garage/porte
Peut ranger l'appareil : ☐ Oui ☐ Non
Spécifications de l'habitation :
Remarques supplémentaires :

Remarques de l'utilisateur (facultatif) :

Nom + Signature du dispensateur de soins
N° d'agrément :

Constat auprès de la population au CNRF

utilisation **non optimale** de l'AMM

➡ ~~sentiment de sécurité~~

➡ FEDEMOT

Organisation de la formation proposée

- **Niveau 1:** Formation « théorique » : code de la route, législation, assurance,...

Organisation de la formation proposée

- **Niveau 2:** Manipulations de l'AMM (repères visuels, passage de bordure, etc.)

  → Sur un terrain de manœuvres **ou** prise charge au centre fréquenté par la patient (ex. CNRF)

Organisation de la formation proposée

- **Niveau 3** : Prise en charge de la personne dans son environnement

  → son quartier, en ville, partout où le patient souhaite se rendre avec son AMM

Enquête préliminaire USAM

- Objectif: objectiver les bienfaits (préliminaires) de la formation FEDEMOT ayant été proposée aux patients CNRF / satisfaction des patients par rapport à la formation
- 16 patients inclus
  - 15 SEP, 1 post AVC
  - 7 hommes, 9 femmes
  - âge moyen 57 ans
  - Utilisation de l'AMM depuis ± 7 ans
  - 70% vivent en zone rurale ; 81% vivent dans une maison ; 81% ont un permis de conduire
- Enquête par questionnaire (minimum niveau 2 de formation reçue)

Enquête préliminaire bienfaits formation

- Bienfaits de la formation

Table 2. Effet formation FEDEMOT sur l'autonomie/capacités de conduite

	Pré Formation	Post Formation	Diff (%)	p-valeur*
Capacité de sortie avec l'AMM (oui)				
Jardin	10 (62.5)	10 (62.5)	+0.00%	1.0
Rue	13 (81.3)	15 (93.8)	+12.5%	0.5
Cœur du village	11 (68.8)	14 (87.5)	+18.7%	0.25
Centre-ville	7 (43.8)	8 (50.0)	+6.2%	1.0
Courses	6 (40.0)	10 (62.5)	+22.5%	0.12
Visite famille/ami	12 (75.0)	12 (75.0)	+0.00%	1.0
Promenades	12 (75.0)	15 (100.0)	+25.0%	NA
Activités loisir	8 (50.0)	10 (62.5)	+12.5%	0.5
Fréquence sortie hors domicile (1-5)	2.57 ± 1.50	3.0 ± 1.47	+0.43	0.016
Sorties de manière autonome (1-5)	3.8 ± 1.37	4.3 ± 1.03	+0.47	0.059
Niveau d'autonomie (1-5)	5.8 ± 1.21	6.47 ± 0.52	+0.67	0.016
Services d'aide nécessaire (oui)	8 (53.3)	9 (60.0)	+6.7%	1
Connaissance code de la route (1-5)	5.94 ± 0.93	6.63 ± 0.50	+0.69	0.016
Niveau compétence conduite (1-5)	6.0 ± 1.41	6.38 ± 1.41	+0.37	0.034
Danger petite sortie (1-5)	3.88 ± 1.36	4.31 ± 1.01	+0.44	0.11
Danger grosse sortie (1-5)	3.36 ± 1.65	3.93 ± 1.33	+0.57	0.11
Niveau compétence manipulation AMM (1-5)	3.56 ± 1.15	4.31 ± 0.48	+0.75	0.016
Niveau de stress utilisation (1-5)	1.94 ± 1.29	1.50 ± 0.73	-0.44	0.10
Accident (oui)	2 (13.3)	0 (0.00)	-13.3%	NA

*Chi² de McNemar pour les variables qualitatives nominales, test des rang signés de Wilcoxon pour échantillons appariés pour les variables qualitatives ordinales (1-5). Pour une présentation plus

Enquête de satisfaction

- Satisfaction de la formation

VOLET 4 – Enquête de satisfaction de la formation FEDEMOT

1. D'une manière générale, êtes-vous satisfait de la formation proposée par l'asbl FEDEMOT ?
   - Très satisfait
   - Satisfait
   - Moyennement satisfait
   - Peu satisfait
   - Très insatisfait

   Commentez si vous le souhaitez :

2. D'une manière générale, cette formation vous a-t-elle été utile dans vos activités de la vie quotidienne ? (Exemple : pour vos sorties hors du domicile, pour votre participation à des activités de loisirs, à une vie sociale plus riche, etc.)
   - Oui, fortement
   - Oui, un peu
   - Non, pas du tout

   Commentez si vous le souhaitez :

3. Sur quel(s) aspect(s) estimez-vous que la formation ait été la plus utile ?

Table 3. Satisfaction/recommendation FEDEMOT

Variable	Fréquence n. %
Satisfaction formation FEDEMOT	
Très satisfait	7 (43.8)
Satisfait	9 (56.3)
Moyennement satisfait	0 (0.00)
Peu satisfait	0 (0.00)
Très insatisfait	0 (0.00)
Utilité de la formation dans la vie quotidienne	
Fortement utile	7 (43.8)
Un peu utile	9 (37.5)
Pas utile	3 (18.8)
Recommandation FEDEMOT	16 (100.0)
Nécessité d'une formation continue	11 (68.8)
Satisfaction de son AMM	
Très satisfait	10 (62.5)
Satisfait	6 (37.5)
Moyennement satisfait	0 (0.00)
Peu satisfait	0 (0.00)
Très insatisfait	0 (0.00)

Place d'USAMM dans le parcours d'obtention de l'AMM

Intervention du formateur USAMM uniquement si:

l'accord médical + assurance RC

- Procédure particulière => USAMM lorsque le patient a reçu son AMM
- Renouvellement => USAMM pendant ou après le parcours d'obtention
- Demande AVIQ => USAMM lorsque le patient a reçu son AMM

Protocole USAMM

- Demande USAMM émane de l'équipe multidisciplinaire

  => fiche de prise en charge*

* Sauf si démarches AVIQ réalisées par le patient seul

CHU de Liège

Prise en charge USAMM – Usage Sécurisé d'une Aide à la Mobilité Motorisée

Nom et coordonnées du thérapeute à l'origine de la demande : .....

• NOM :	• Prénom :	• DN :
• Lieu de vie* : Maison – Appartement – Institution (Village – Rural)		Remarque éventuelle : ....

- Type(s) d'aide(s) à la mobilité motorisée (usitée) à prendre en compte pour la formation* :
  - o Chaise électronique intérieure
  - o Chaise électronique extérieure
  - o Chaise électronique intérieure/extérieure
  - o Scooter électronique intérieure
  - o Scooter électronique extérieure
  - o Scooter électronique intérieure/extérieure
  - o Chaise roulante manuelle équipée d'une aide à la propulsion
- Objectifs d'utilisation de l'AMM :
  - o .....
  - o .....
  - o .....
- Raison(s) de la demande d'intervention : .....
- Information(s) supplémentaire(s) à communiquer au formateur à connaître pour le bon déroulement de la prise en charge : .....

* biffer la ou les mentions inutiles

Par la présente, Monsieur ou Madame ..... marque son accord pour la prise en charge USAMM et certifie être en ordre d'assurance responsabilité civile.

Date et signature,

INTERVENTION USAMM

Date(s)	Intervention (s)	Remarque(s) éventuelle(s)

Exemple de fiche

Etude prévue – Enquête sur les bienfaits (autonomie/conduite) de la formation

Enquête pré et post formation (questionnaire complété **AVANT** la formation et ensuite complété une seconde fois **APRES** la formation)

- Connaissances du code de la route (questions à choix multiples)
- Habitudes et ressentis face à l'utilisation de l'AMM
- Attentes/objectifs personnels quant à l'utilisation de l'AMM
- Satisfaction de la formation et objectifs atteints
- Analyse des difficultés persistantes après la prise en charge

Etude prévue – Enquête sur les bienfaits (autonomie/conduite) de la formation

- Sites de recrutement
  - CNRF
  - Esneux
  - Tout autre centre ?
- Comité éthique / fiche de consentement du patient
- Gestion et analyse des données (Dr. Charlotte BEAUDART, c.beaudart@chuliege.be)
- Contact: Amélie Fortemps

Séance du 19 aout 2021

Centre de réadaptation neurologique de Esneux

13à16h : Présentation de la formation USAMM aux équipes paramédicales et aux médecins souscripteurs. Mise en place des prochaines séances de formation à destination : des personnes hospitalisées et des rendez-vous « chaises roulantes ». Les médecins souscripteurs émettent également le souhait que le formateur participe activement aux tests d'essais des différentes aides proposées par les bandagistes.

Séance du 1er septembre 2021

De 12 h à 16h30 : 3 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines

Au terme de cette séance, un patient a sollicité une aide urgente au niveau de son domicile, situé à Liège. Une séance voire plusieurs spécifiques auront lieu dans un court délai (semaine 36).

Séance du 6 septembre 2021

Réunion à la Ligue Belge de la sclérose en plaques

De 9h à 13h : Présentation de la Formation USAMM aux différents responsables de la Ligue. Suite à cette séance et cette présentation, il a été convenu de mettre en place une séance mensuelle de formations au niveau du banc d'essai et ce à destination des patients. Ainsi que de la mise en place de formations plus élaborées pour les kinésithérapeutes et ergothérapeutes de l'AVIQ, du DAC et des différents centres de revalidation travaillant avec la Ligue. Amélie présentera cette formation lors de la journée mondiale SEP le 1er octobre.

USAMM: Usage Sécurisé des
Aides à la Mobilité
Motorisées

USAMM: Usage Sécurisé des
Aides à la Mobilité
Motorisées

Séance du 7 septembre 2021

9h-12h00 : 2 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

13-16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance collective a permis aux patients d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Cette séance a permis également aux patients d'effectuer un trajet avec leurs scooters vers le village de Nandrin où désormais ils pourront se rendre en toute sécurité vers les différents commerces. Ces formations participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer un itinéraire le plus adapté.

Séance du 14 septembre 2021

13 à 16h : séance individuelle pratique au domicile d'un patient du CNRF. Ce dernier résidant au centre ville de Liège, souhaitait dans un premier temps, pouvoir se déplacer depuis son domicile (rue Douffet) vers le centre commercial « MédiaCité » via un itinéraire des plus adapté. Nous avons pu trouver ensemble ce parcours sécurisé et répondre ainsi à sa demande d'autonomie. Ce monsieur souhaite également pouvoir se déplacer avec son fauteuil vers le Conservatoire, le parc de la Boverie ainsi que l'Opéra. D'autres séances devront donc être prescrites afin de rencontrer les intérêts de cette personne.

ZEEMAN

Séance du 8 octobre 2021

9h-12h00 : 2 patients ont reçu une information théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique).

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

13-16h : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (périphérie du Centre, Tinlot, Nandrin, village de Fraiture). Cette séance collective a permis aux patients d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Cette séance a permis également aux patients d'effectuer un trajet avec leurs scooters vers le village de Seny où désormais ils pourront se rendre en toute sécurité vers les différents commerces. Ces formations participent pleinement à la complète

autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer un itinéraire le plus adapté.

Réunion Administration communale Bastogne 20 octobre 2021

Séance individuelle 22 octobre 2021

De 14h à 16h : Séance pratique individuelle. Parcours urbain et au domicile de la patiente. Pas de difficulté particulière si ce n'est la position et la place occupée par l'aide à la mobilité dans l'espace. Un complément de formation pratique ne pourra que rassurer la patiente sur

l’efficacité de son AM.

Journée de formation à la Ligue belge de la SEP 23 octobre 2021

10h-13h00 : Formation théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique) à l'attention des ergothérapeutes et patients de la Ligue belge de la SEP..

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

14h-16h00 : Formation pratique à l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation. Cette séance collective a permis aux patients d'appliquer à nouveau les règles de conduite prescrites par le code de la route, de circuler à la fois en tant que piéton et en tant que cycliste, d'effectuer de réelles traversées de chaussées et de passages de carrefours. Nous avons pu également performer au niveau du banc d'essai mis en place au sein de l'infrastructure de la Ligue. Ces formations participent pleinement à la complète autonomie et ont également pour objectifs d'élaborer une conduite la plus adaptée à la réalité quotidienne qu'impose l'utilisation d'une AM.

Assurance

Journée de formation à la Ligue belge de la SEP 23 novembre 2021

Ajouter la capture d'écran de l'invit

10h-13h00 : Formation théorique sur l'utilisation d'un fauteuil électronique en zone de circulation (code de la route et bonne pratique) à l'attention des ergothérapeutes et patients de la Ligue belge de la SEP.. Il faut noter que 2 bénéficiaires de cette formation sont venus accompagnés de leur chien d'assistance

Problématique(s) rencontrée(s) : manque de visibilité des fauteuils, éclairage insuffisant, pas de rétroviseur sur ce type d'engins, problème de dangerosité lors des dépassements par des voitures (mise en place d'un écarteur). Au quotidien, l'utilisation de ces engins reste périlleuse car les voiries (trottoirs, chaussées, accès) sont rarement adaptées aux PMR et plus particulièrement dans les zones non-urbaines.

13h30-16h : Séance pratique aux abords immédiats du bâtiment de la ligue et sur la piste d'essais. Ce fut l'occasion et aussi la première fois de réaliser des parcours des personnes accompagnées de leur chien. Au terme des différents exercices, nous avons constaté qu'il était nécessaire de prendre contact avec l'asbl Osmose afin de mettre en place un « dressage » spécifique des chiens accompagnants les utilisateurs des aides à la mobilité motorisées. Nous avons également équipé les fauteuils d'une cinquième roue, permettant aux bénéficiaires d'effectuer plus facilement des franchissements, des demi-tours et d'emprunter des terrains plus meubles que l'asphalte (graviers, herbe, accotements,…)

et après ?

Mardi 30 novembre 2021 :Réunion avec les ergothérapeutes du service neurologique du CHR Citadelle de Liège :

A la demande du service Neurologie du CHR Citadelle de Liège représenté par le Professeur Alain Maertens et plus particulièrement du département d'ergothérapie pour adultes et pédiatrique, nous avons organisé une séance d'information USAMM au sein de l'hôpital. Après la découverte spécifique de nos activités , ces responsables ont sollicité la tenue de formations intra et extra muros à destination de la patientèle adulte mais aussi, et il s'agirait d'une première pour nous, à destination de jeunes enfants. Considérant que nous arrivons en fin d'année et que nous connaissons une situation sanitaire quelque peu « instable », nous avons décidé de nous revoir début 2022, afin d'établir un calendrier et une procédure particulièrement adaptée pour nos formations.

Séance du 9 décembre 2021

CCPH Amay

Séance du 10 décembre 2021

13h30 à 16h00 : Séance individuelle de prise en mains d'un fauteuil électronique. Nous avons reçu une prescription du CHU Esneux, sollicitant une initiation pour un patient à la conduite d'un nouveau fauteuil électronique en test. Nous avons adapté l'aide à la mobilité à l'ergonomie du patient. Nous lui avons détaillé tous les process qui équipent ce fauteuil. Une fois cette formation terminée, nous sommes passés à la pratique sécuritaire de cette aide. Dans un premier temps, nous avons revu les transferts, les déplacements à l'intérieur de son appartement adapté et dans les couloirs de l'immeuble. Ensuite, nous avons dû revoir la manière spécifique de prendre l'ascenseur afin d'accéder à terme aux abords de la résidence et ainsi permettre des déplacements en extérieur. Nous avons convenu de revoir ce patient dès que possible, afin d'être confrontés aux conditions réelles de circulation aux alentours de son domicile (Droixhe) et envisager des déplacements vers le centre-ville ou vers de potentiels autres lieux.

Insertion de la prescription

Nos collaborateurs

Centres de revalidation

Centre Neurologique et de Réadaptation Fonctionnelle (CNRF)

Rue Champ des Alouettes 30, 4557 Tinlot

Centre de Revalidation pluridisciplinaire d'Esneux

Rue Grandfosse 31/33, 4130 Esneux

Diverses Associations et Centres

A.S.B.L. Fauteuils Volants

Avenue de l'Idéal 27/006, 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Ligue Belge de la Sclérose en plaques

Rue des Linottes 6, 5100 Naninne

Sodimed

4ème Avenue 166, 4040 Herstal

MMTE

Outre-Cour 28b, 4651 Battice